



PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école St-Marc, tenue le 30 septembre 2021, au 30 chemin Haendel, Candiac, J5R 1R8 à 19 h.

Ouverture de la séance : 19h10

1. Accueil et présences

Présence : Mme Mylène Girard, M. Achim, Mme Mayrand, Mme Bouthillier, Mme Isabelle St-Onge Dufresne, Mme Lucques, M. Hachey, M. Stéphane Bouthillier et Mme Jessica Therrien

Absence : M. Claude Lachapelle et Mme Santerre

2. Questions du public

Aucune question!

3. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mylène Bouthillier que l'ordre du jour soit approuvé.

CE 20-21

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2021

IL EST PROPOSÉ PAR : François Achim que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité.

CE 20-21

5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2021

Aucun suivi

6. Courrier

Aucun

7. Élections aux postes de président(e), vice-président(e) et secrétaire

M. Bouthillier se propose comme directeur d'élections.

M Hachey est élu président à l'unanimité

Mme Lucques est élue vice-présidente à l'unanimité

Claude Larochelle est nommé secrétaire (Mme Jessica Therrien en remplacement)

8. Règles de régie interne (document joint) (adoption)

IL EST PROPOSÉ PAR : _François Achim_ que le document de régie interne soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité.

CE 21-22

9. Déclaration d'intérêt des membres et autres documents (si pas complétée)

Tous les membres du CÉ doivent compléter la déclaration d'intérêts.

10. Comité de parents

La première rencontre du comité de parents aura lieu le 13 octobre.

11. Rapport annuel du CÉ 2020-2021 (adoption)

IL EST PROPOSÉ PAR : _Nancy Mayrand_ que le rapport annuel soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité.

CE 21-22

12. Calendrier des rencontres à discuter (adoption)

26 octobre 2021

30 novembre 2021

25 janvier 2022

22 février

29 mars 2022

26 avril 2022

31 mai 2022

16 juin 2022

IL EST PROPOSÉ PAR :  que le calendrier des rencontre soit approuvé tel quel.

Adopté à

CE 21-22

13. Normes et modalités (information)

Tous les enseignants des différents cycles vont travailler prochainement sur les normes et modalités en tenant compte du régime pédagogique modifié. Une deuxième communication a été ajoutée cette année.

14. Sorties éducatives (approbation)

Avec l'annexe 48, nous avons près de 40 000\$, ces activités doivent faire partie du répertoire culturel du ministère. Si l'activité ne fait pas partie du répertoire, nous utiliserons l'annexe 99 (environ 20 000\$).

Mme Mayrand propose d'engager un artiste pour la fête de fin d'année avec la balance des annexes 48 et 99.

Préscolaire : Centre de plein air (sortie nature) 20 mai 2022

*Préscolaire : Ateliers offerts par le zoo de Granby (Halloween / Noël) 13 oct.
/ 16 déc.*

2^e année : Baignade et jeux d'eau au parc Haendel 21 juin 2022

4^e année : Centre de plein air (sortie nature) 10 juin

4^e année : Les œuvres d'Art dans le métro de Montréal en mai (Ratio ?)

*4^e année : Atelier sur les réactions chimiques par les Neuroniques atomiques
21 octobre*

4^e année : Personnage historique - Présentation en univers social

6^e année : Personnage historique - Présentation en univers social 7 octobre 2021

602 : Ateliers culinaires pour sa classe comme activité de financement pour la thématique de l'école

Pour tous les groupes de 1^{re} à 6^e : Sortie au théâtre des Deux-Rives -
Présentation sur la différence des genres 23-24 nov. / 13-14 mars.

Mme Bouthillier suggère que l'école envoie une lettre de sensibilisation aux parents (idéalement par la sexologue du CSS)

IL EST PROPOSÉ PAR : [REDACTÉ] que les activités et sorties éducatives soient approuvées tel quel.

Adopté à [REDACTÉ]

CE 21-22

15. Covid-19 (information)

Tests rapides :

Tous les parents seront appelés avant la prise du test, même s'ils ont signé le consentement.

La direction, la technicienne du SDG et la classe principale du SDG s'occuperont des tests rapides.

Ces tests seront utilisés pour les élèves qui auront développé des symptômes pendant la journée. À la première période, l'élève sera envoyé à la maison.

16. Les « Coups de cœur » et faits saillants de l'école

*La course-école a été un grand succès ! Bravo au comité organisateur !
Le système au débarcadère du SDG est très gagnant. M. Philippe est très efficace. L'utilisation du système Kooloo aide beaucoup la gestion du soir.
Mme Isabelle souligne l'équipe des TES !*

17. Capsules formation obligatoire pour les membres du CÉ

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire#c69005>

18. Autres points

18.1 Grille de tarification du SDG

Description	Tarif		du ministère	Provincial	Fédéral		
À CHAQUE 1^{ER} JUILLET, IL Y AURA INDEXATION DES TARIFS SELON LES RÈGLES BUDGÉTAIRES EN VIGUEUR.							
RÉGULIERS (Statut de fréquentation - RÉGULIER)							
Régulier : enfant inscrit entre 3 et 5 jours/semaine au moins 2 périodes par jour (l'enfant n'est pas obligé de fréquenter 5 jours) *Pour 5 heures de garde par jour.	8,55	\$/jour*		Oui	0%	100%	
Enfant régulier qui fréquente 1 et/ou 2 et/ou 3 périodes en dehors de la fréquentation prévue lors de la 4 ^e ou 5 ^e journée	8,55 \$/jour Maximum	8,55	8,55 \$ /période max.	Avant les cours	Oui	0%	100%
		2,95	8,55 \$ /période max.	Période du midi			
		8,55	8,55 \$ /période max.	Après les cours			
SPORADIQUES (Statut de fréquentation – SPORADIQUE = enfant qui ne répond pas à la définition de « régulier »)							
Sporadique	13,20 \$/jour Maximum	5,60	S/période	Avant les cours	Non	100%	100%
		2,95	S/période	Période du midi			
		10,25	S/période	Après les cours			

IL EST PROPOSÉ PAR : que la grille de tarification soit approuvée tel quel.

Adopté à

18.2 Sécurité routière autour de l'école

La sécurité autour de l'école est vraiment un enjeu selon M. Achim.

M. Bouthillier propose d'aviser la policière communautaire. (Ateliers de sensibilisation en classe, présence accrue des policiers autour de l'école)

Mme Mayrand propose d'envoyer une communication à la maison.

18.3 Logo de l'école

L'OPP propose de renouveler le logo de l'école pour faire une activité de financement d'objets. M. Bouthillier en discutera avec le CSS.

19. Levée de l'assemblée à : 20h49

Levée proposée par : Nancy Mayrand

Président du CÉ, M. Jean-François Hachey : _____

Direction de l'école, M. Stéphane Bouthillier : _____